

**CDEN DU 7 NOVEMBRE 2019 : DÉCLARATION LIMINAIRE DE  
LA FSU  
Quid CDEN ?**



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

La FSU se pose la question de l'utilité de l'instance qu'est devenu le Comité Départemental de l'Éducation Nationale. Elle tient à rappeler que ses représentants prennent sur leur temps pour préparer, assister et participer activement aux débats afin de défendre le Service Public de l'Éducation, les conditions d'études des élèves et d'exercice des personnels, afin de rappeler constamment les exigences de culture et d'enseignements que la République se doit de donner à l'ensemble de la jeunesse.

Or, depuis quelques temps, alors que la majorité des représentants des usagers et des personnels sont présents, cette instance est systématiquement reportée parce que le quorum n'est pas atteint. Que font donc les élus ? L'Éducation serait-elle un sujet insuffisamment politique ?

Lors de la dernière séance, convoquée par le Conseil Départemental, et reportée le 23 septembre dernier faute de quorum, aucun représentant de l'État n'était présent.

L'action du Conseil Départemental n'intéresserait donc plus les Corps de l'État ? L'Éducation ne serait-elle plus nationale ? Le Gouvernement, le Ministère de l'Éducation Nationale considéreraient-ils les « corps intermédiaires » comme des corps étrangers ?

Qu'en est-il pour cette séance ? L'ordre du jour propose un point « Ruralité » : aucun document. Nous aurons donc droit à une présentation à laquelle il sera difficile de répondre et de porter une éventuelle contradiction. On ne saurait donc parler de discussion et de démocratie.

Pour le bilan de rentrée, des documents ont bien été transmis. Des chiffres et rien que des chiffres pour un semblant d'objectivité et relayer la communication ministérielle fort bien rodée d'une rentrée réussie.

La réalité est tout autre.

**Dans le Premier Degré**, au-delà des annonces tonitruantes sur les dédoublements, la réalité est préoccupante :

- des effectifs supérieurs à 25 au cycle 3 (même en REP et REP +) ;
- seulement 22 PE stagiaires pour tout renouvellement dans la Drôme ;
- 1 poste de remplacement supprimé dans chacune des 11 circonscriptions ;
- des formations imposées aux enseignant.es ne répondant en rien aux réels besoins du terrain ;
- des personnels AESH méprisés suivant jusqu'à 6 élèves dans la semaine et jusqu'à présent sans garantie de remboursement de leurs frais de déplacements ;
- des PIAL mis en place à la va-vite sans moyen à la hauteur des besoins ;
- des élèves en situation de handicap sans AESH faute de contrats signés ;
- des recrutements de services civiques bloqués, car même eux coûtent déjà trop cher ;
- des places en ITEP/IME toujours insuffisantes.

**Dans le Second Degré**, derrière les fanfares de rentrée, le Ministre impose l'austérité et nie les conséquences de ses réformes :

- effectifs surchargés en collège et en lycée (35 élèves en lycée, des classes entre 28 et 30 élèves dans certains collèges, quel que soit le niveau) ;
- heures supplémentaires pléthoriques (jusqu'à 12,9%) et largement imposées ;
- des postes non pourvus (professeurs, personnels de santé, d'éducation et administratifs) ;
- emplois du temps déséquilibrés en raison de la réforme du lycée ;
- raréfaction des Psy-EN, fermeture annoncée des CIO, risque d'externalisation de l'orientation.

D'ores et déjà, au niveau national, c'est *a minima* 440 postes qui seront supprimés à la rentrée prochaine dans le Secondaire afin de les ajouter au Primaire. Cette volonté de diviser pour mieux régner ne permettra même pas couvrir les besoins de dédoublements en CP et CE1 alors que

30 000 élèves supplémentaires sont attendus dans les collèges et lycées.

**Sur le fond, au nom de la « liberté de choix », le ministre Blanquer organise la sélection permanente.**

En obligeant les communes à financer les écoles maternelles privées, il organise la ségrégation sociale dès le plus jeune âge.

De la maternelle à l'université, les élèves sont évalués et triés (évaluations en primaire, tests de positionnement en Seconde, Parcours Sup). À chaque étape, certains restent sur le carreau : il n'y a pas assez de place dans l'option ou la spécialité qu'ils ont choisie, leur établissement n'offre pas la formation dont ils rêvent, ils n'ont pas fait les bons choix pour pouvoir intégrer l'université (1175 bacheliers sans affectation). On oublie que ce sont des enfants, qu'ils ont droit à l'erreur et qu'ils sont là pour apprendre.

Pour les personnels, derrière les opérations de communication, c'est la politique du bâton. L'adoption définitive des lois Blanquer et Fonction Publique prive désormais les personnels de toute une série de droit : paritarisme, défense en commissions paritaires et les laisse seuls face au chef d'établissement. Dans la Drôme où plusieurs établissements (Europa, Saint-Vallier, Saint-Jean) ont connu ou connaissent encore des problèmes de « management » : on peut donc craindre de nouvelles dégradations des conditions de travail et plus de souffrance au travail.

Dans le Premier Degré, les conditions d'exercice ne seront pas facilitées par la mobilité subie, consécutive au mouvement imposé à tous les départements par le Ministère. Selon une enquête du Snuipp, 74 % des participants n'ont trouvé ni lisibles ni compréhensibles les nouvelles règles.

Le malaise enseignant ne cesse de grandir. Une enquête du SNES-FSU à laquelle 8668 personnels ont répondu indique que 73 % ont constaté une dégradation de leur santé en 2018-2019 ou depuis la rentrée. Depuis le début de l'année, Christine Renon s'est suicidée, mais aussi Laurent Gatier, enseignant au lycée de Chamalières. Au-delà de ces drames, ce sont 58 collègues, personnels de l'Éducation Nationale, qui se sont suicidés en 2018-2019. Mais tout va pour le mieux !

Sur les salaires, quel cynisme ! Le Ministre conditionne une revalorisation à l'acceptation de la réforme des retraites. Il a même été jusqu'à s'attribuer le mérite d'une hausse moyenne annuelle de 300 euros, alors que le PPCR est une mesure du gouvernement précédent, gelée par le Président Macron et que les enseignants du Premier Degré en début de carrière verront même leur salaire mensuel net baisser les prochains mois.

Comme si le tableau n'était pas assez noir, le Gouvernement annonce une réforme des retraites dans une campagne médiatique honteuse où se mêlent déclarations lénifiantes, enfumage éhonté, mépris des fonctionnaires de l'Éducation Nationale et manipulations de chiffres. Alors que la France est championne du monde pour la distribution des dividendes, alors que l'État ne fait pas grand chose contre la fraude fiscale des « premiers de cordée », les salariés verront baisser mécaniquement leur pension calculée sur toute leur carrière, tout comme les personnels des Fonctions Publiques.

**Dans ces conditions, il serait illusoire de croire que les campagnes de communication et la volonté de vider de leur sens les instances représentatives suffiront à masquer la réalité de la crise de confiance et la légitimité des revendications.**

**Plus que jamais la grève du 5 décembre prochain apparaît comme la seule façon de faire entendre les légitimes revendications de la profession.**